



LA FRANCE ET LE RETOUR DES JÉSUITES AU LEVANT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ MARONITE : UN NOUVEAU MODÈLE DE COMPROMIS PÉDAGOGIQUE

Rafaël Herzstein*

La position géographique du « Liban » au cœur du Moyen-Orient, ses liens inextricables avec la « Syrie »¹ dans le cadre du « Croissant fertile » et la proximité du siège du pouvoir de l'Empire ottoman au 19^{ème} siècle ne pouvaient qu'inciter les chercheurs à se pencher sur son histoire tourmentée. D'autre part, le regroupement de toute la communauté maronite sous la protection spirituelle de l'Église catholique romaine et de la France, avec comme résultante l'élaboration d'une stratégie de survie unique dans la région, basée presque unilatéralement sur l'aide et le soutien extérieurs, transforma le Mont Liban durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle en une sorte d'enclave catholique « étrangère » au monde musulman environnant². Cet article se propose de faire la lumière sur un aspect souvent ignoré de l'histoire du « Liban » : l'alliance impossible entre les intérêts matériels et culturels des puissances de tutelle et les impératifs de la propagation du message spirituel des apôtres de la vie éternelle. Par l'intermédiaire des Jésuites dans la région, un éclairage nouveau est jeté sur la démarche de l'Église catholique et de la France. Cette analyse s'intègre de droit dans la trame des études sur la survie de l'Église catholique romaine au Moyen-Orient.

En 1843, les Jésuites commencèrent à organiser leur œuvre d'enseignement. En trois ans, ils créèrent des écoles à Bikfaya (au Mont Liban, région peuplée par les chrétiens maronites), à Zahlé (dans la plaine de la Bekaa), à Ghazir et à Kesrouan, aussi peuplée de Maronites. Cette même année, les pères jésuites fondèrent un séminaire à Ghazir destiné à former le clergé local³. Celui-ci fut leur œuvre la plus importante « car il ne restait rien des institutions du passé : le collège maronite de Rome, celui de Ravenne, le séminaire Saint Elie d'Ayn Tura n'étaient plus [...] ce fut ainsi que Ghazir devint le centre de la mission »⁴.

Les trois résidences principales de la deuxième mission de « Syrie » furent fondées à Damas en 1872, Alep en 1873 et Homs en 1882. Pour développer leur rayonnement apostolique, Beyrouth devait être le centre de la mission : d'après les pères jésuites, le séminaire devait être

maintenu à Ghazir, dans cette solitude si favorable au recueillement et à la vie intérieure, mais la place du collège était à Beyrouth⁵. Dès son arrivée en « Syrie », le père Ryllo, l'un des premiers missionnaires, comprit l'importance de cette ville, aussi bien pour la mission elle-même que pour le développement de tout l'arrière pays ; il voulut en faire la tête de la mission. Le collège de Ghazir⁶ fut ainsi transféré à Beyrouth en 1875⁷.

Les événements de 1860 n'ayant pas épargné les Jésuites (cinq pères furent massacrés à Zahlé en juin 1860)⁸, le transfert de la mission à Beyrouth s'avéra être une étape importante sur le chemin de l'ouverture de l'Université Saint-Joseph (USJ). Établie en 1875, cette dernière devint la plus importante institution éducative maronite en « Syrie » et le plus grand établissement jésuite en Orient. Les Jésuites, longtemps considérés comme des ennemis de l'État, comme ce fut le cas en

France, se retrouvèrent à sa tête. Ils étaient les candidats naturels pour concurrencer la mission protestante représentée par l'Université américaine de Beyrouth (*The Syrian Protestant College*⁹ à l'époque).

LA PÉDAGOGIE JÉSUISTE

Les Jésuites accordaient à l'enseignement une place essentielle dans leur idéologie, ce qui leur permit d'être mieux à même de réaliser la spécificité de leur apostolat en Orient. Dans le même temps, Diego Laynez (1512-1565), premier successeur du fondateur de l'ordre, professait que : « c'est dans la maison lointaine des indigènes que se réalise le plus pleinement la vocation du Jésuite »¹⁰. Est-ce à dire qu'il existe une discordance entre la vocation missionnaire et la mission éducative ? Faut-il en conclure que la subordination du missionnaire à l'éducatif entrave l'épanouissement des missions dans le sens le plus strict du terme ? Ces considérations éveillent maintes questions théologiques épineuses restées au cours des siècles sans réponse autre que celles apportées de manière pragmatique par les enseignants dans les différents continents.

De nombreux papes écrivirent leur avis sur l'action bienfaisante des collèges de la Compagnie de Jésus sur la jeunesse chrétienne. Selon Grégoire XIII (pape de 1572 à 1585) par exemple : « l'œuvre des collèges, ainsi comprise, date de la première fondation de la Société de Jésus ; elle est due à une vocation divine ; elle est un grand bienfait de Dieu, et, pour l'Église, un trésor spirituel »¹¹. Pie VII (pape de 1800 à 1825), pour sa part, écrivit que : « les sollicitations pressantes [qu'il avait] reçues de rétablir l'Ordre s'inspiraient toutes du désir très vif qu'on avait un peu partout de voir la jeunesse instruite et formée chrétiennement par les Jésuites »¹² ; il ajouta qu'il comprenait cette importante raison et qu'il en approuvait, encourageait et accumulait les bienfaits¹³.

Le Saint-Siège, qui apprécia le rôle primordial joué par les collèges, ne tarda pas à rappeler à l'activité les « hommes en noir » (le pape Clément XIV avait annulé l'ordre des Jésuites en 1773). Suite au rétablissement de l'ordre par Pie VII en 1814, les besoins de l'Église, les réclamations des gouvernements et les intentions des supérieurs et du pape lui-même témoignèrent plus que jamais du devoir assigné à la Compagnie de se consacrer à l'éducation chrétienne de la jeunesse. À travers la reconnaissance de l'éducation comme activité fondamentale des Jésuites, il s'agissait non seulement de soutenir la thèse que celle-ci était une œuvre capitale en soi mais également, voire essentiellement, de mettre en évidence que la Compagnie devait se considérer créée, organisée et favorisée par le Saint-Siège pour ce genre d'apostolat en particulier¹⁴. Ainsi, comme l'exprima Léon XII (pape de 1823 à 1829), « au 19^{ème} siècle, nous regardons l'éducation chrétienne comme le moyen par excellence de rendre facilement meilleur le genre humain »¹⁵.

Cette citation souligne aussi l'une des valeurs élémentaires de l'action éducative de la Compagnie : l'humanisme¹⁶, ou plus précisément l'humanisme chrétien. Certes, il s'agissait d'une doctrine plutôt que d'une méthode ; une méthode ne pouvait exister que dans la mesure où l'on appliquait la doctrine de la foi à l'éducation. Cela dit, bien qu'étant une synthèse doctrinale, l'humanisme chrétien aspirait à répondre intégralement et harmonieusement aux aspirations essentielles de la « nature humaine ».

D'autre part, la Compagnie proposa dès le départ la doctrine pédagogique suivante : que l'éducation soit identique de générations en générations à une propagation plus ou moins intense d'une vie enthousiaste, pleine de dynamisme et de vitalité. Les hommes en tant que tels importaient bien plus que la prétendue efficacité des systèmes. Le professeur était supposé posséder une connaissance

approfondie de l'être humain et de ses défauts ainsi qu'être à même, de par son expérience personnelle, d'éviter tous conflits¹⁷.

Pour un Jésuite, la première question à se poser était alors : peut-on penser qu'un éducateur connaisse l'humanité dans toutes ses vraies dimensions s'il n'a pas étudié la théologie catholique ? Par « penser », les Jésuites entendaient transformer, par activité personnelle de l'esprit, les connaissances communes et formulées en vérités reconnues comme telles, comprises et organisées¹⁸. Apprendre à penser en véritable catholique incarnait donc une valeur de base de l'éducation jésuite. Selon cette dernière, l'un des bienfaits de l'éducation humaniste était de former le jugement droit et la conscience éclairée. Ce résultat était obtenu par des moyens directs (décrits ci-dessous) favorisant l'épanouissement et le développement de la pensée personnelle¹⁹.

La pédagogie jésuite était avant tout une pédagogie de l'effort, de la concurrence et du don total de soi au travail. Aucun enseignement n'était considéré comme achevé s'il n'était pas assimilé et reproduit. En d'autres termes, ce qui importait dans cette approche de l'enseignement étaient « l'éveil, l'effort, la surprise, la découverte, l'assimilation et la production »²⁰. Il était donc essentiel, avant tout autre chose, de former les pupilles à s'exercer à apprendre, penser, réfléchir, raisonner, composer et faire l'expérience de tous les travaux de l'esprit. Le rôle capital du professeur n'était pas de produire un cours mais « d'accoucher des esprits »²¹.

Être un enseignant religieux impliquait à l'époque une remise en cause constante. La question ne se posait pas de savoir si le religieux pouvait et devait enseigner les sciences telles que la philosophie, la littérature, l'histoire, les langues ou les mathématiques. Lui refuser ce droit et le décharger de ce devoir revenaient à l'empêcher de pratiquer l'éducation²² ; d'où l'importance que l'ordre missionnaire

accordait à la formation de ses enseignants. Tout professeur-prêtre de la Compagnie était donc préparé à former une élite sociale. Cela supposait que chaque collège soit muni de plusieurs professeurs « de carrière », c'est-à-dire des hommes dont l'apostolat unique (ou du moins principal) consistait à enseigner toute leur vie la même matière²³. Selon la Compagnie, si la vie sur terre était régie par les préceptes du Christ, la formation des professeurs jésuites l'était également.

Les professeurs jésuites étaient essentiellement des apôtres. Ils privilégiaient dans l'éducation la force de la culture et ne voulaient pas pour leurs élèves d'une science qui ne tende pas à la diffusion de la vérité par l'élite. Il s'agissait d'emprunter aux anciens tout ce qui avait donné à leur littérature une si grande puissance sur les civilisations orientales²⁴. Ainsi, la méthode éducative jésuite se basait sur une relation de collaboration active entre professeurs et élèves, et rejetait la passivité comme nocive.

Les élèves étaient traités selon toutes les exigences de leur personnalité ; chaque enfant avait une valeur éminente et une vocation importante dignes, aux yeux des maîtres chrétiens, de tout respect et dévouement²⁵. Et comme la classe constituait une communauté, l'élève aussi faisait partie d'un groupe dont il était indissociable. L'individu était traité comme un être social fait pour agir en société et ne progressant bien qu'en groupe. La conception jésuite faisait ainsi preuve d'un modernisme remarquable en admettant la nécessité de pourvoir aux besoins individuels de ses ouailles tout en respectant l'unité du cadre social.

Il reste que cette longue formation était excessive compte tenu des besoins précis de la mission des Jésuites auprès de la communauté maronite. Cependant, sollicités par le Saint-Siège, les Compagnons de Jésus se devaient de propager la foi et d'enseigner les matières de base aux Maronites de « Syrie », et

leurs dix ans d'études préliminaires se révélèrent utiles lorsqu'il leur revenait de faire parler des auteurs profanes comme des « messagers du Christ »²⁶.

Les Jésuites furent tout de même obligés de s'adapter au regard de leur vision messianique. Dans un effort d'adapter leurs méthodes à la population maronite, ces derniers n'appliquèrent pas toutes les directives de la Compagnie en « Syrie » à la fin du 19^{ème} siècle, et une différence marquée entre la théorie et la pratique s'établit. Ces missionnaires étaient parvenus à restreindre leurs visées idéologiques, faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation, qui les conduisit même à pratiquer leur sacerdoce dans la langue locale, l'arabe.

Toutefois, il devenait de plus en plus évident que ni la foi ni la bonne volonté des émissaires de Rome ne pourraient répondre aux aspirations existentielles du peuple maronite ou même enrayer sa tendance à rechercher à l'étranger des solutions adaptées aux exigences matérielles du monde moderne. Parmi ces aspirations se trouvaient le désir d'acquérir un mode d'enseignement plus pratique et plus utile que celui dispensé dans les séminaires, notamment dans les domaines des sciences, du commerce et de la culture générale, ainsi que de créer des industries à l'échelle de l'économie régionale, lesquelles faciliteraient l'éventuelle intégration des futurs cadres, et cela tout en préservant l'économie agricole, gardienne de la physionomie morale et religieuse de la communauté.

Pour répondre à ces critères, les pères jésuites créèrent l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Son établissement est souvent analysé sous l'angle de la compétition franco-anglaise ou celle du prosélytisme catholique contre le protestant²⁷. Cependant, ignorer les aspirations légitimes des jeunes générations maronites, notamment au sein des communautés urbaines, aurait eu un effet désastreux sur l'emprise de la hiérarchie maronite et sur ses fidèles. Il était donc vital pour les

éducateurs jésuites de démontrer aux Maronites que non seulement le salut futur de leur âme leur importait mais également l'amélioration spirituelle et matérielle de leur condition dans le monde réel ; alors que les étrangers, en fin de compte, ne cherchaient qu'à tirer profit de leur labeur.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE : UN MODÈLE PÉDAGOGIQUE DE COLLABORATION, COMPLICITÉ ET COMPROMIS

Pour mettre en pratique leur modèle pédagogique à l'USJ, les Compagnons de Jésus collaborèrent avec trois composantes : la France, le Vatican et la hiérarchie maronite. Ce compromis « ad hoc » reposait sur une convergence d'intérêts : les Jésuites, longtemps bannis, souhaitaient redorer leur blason ; la France, garante officielle de l'existence des minorités catholiques dans l'Empire ottoman, endurait une période difficile sur le plan intérieur et aspirait au maintien de son statut de puissance colonisatrice-protectrice ; le Vatican tenait à défendre l'existence de la plus forte et plus ancienne communauté catholique en Orient ; enfin, la hiérarchie maronite, désireuse de continuer à jouir de sa quasi-autonomie, attendait des changements qu'ils assurent la perdurance de la trame intra-communautaire. Cette collaboration ne pouvait donc leur être que bénéfique.

Collaboration avec la France

Les autorités françaises acceptèrent de collaborer avec les jésuites expulsés de France car elles discernaient dans la fondation de l'USJ un terrain propice pour « franciser » l'éducation de la « Syrie » et propager leur influence. En ce sens, les Compagnons de Jésus établirent l'USJ au service de l'Église mais aussi, indirectement, au service de la France. Ils devaient donc assumer une double allégeance : d'une part leur devoir de propagation des intérêts du Saint-Siège et

d'autre part leur collusion avec la France, certes fille-aînée de l'Église mais également perçue comme « protectrice » des minorités catholiques de l'Empire ottoman.

Cela dit, la collaboration avec la France s'inscrivait également dans le modèle pédagogique jésuite, qui poussait l'enseignant à s'investir dans la communauté éducative²⁸ : « c'est dans le baptême commun et dans le dynamisme de la foi et de la vie sacramentelle que se fonde et se ressourcent constamment cette mission commune »²⁹. Ainsi, une collaboration entre professeurs laïcs français et jésuites se développa au sein de l'université, où la plupart des cours étaient donnés en français. Le personnel enseignant de la Faculté française de médecine, par exemple, était constitué principalement de professeurs laïcs français³⁰.

De plus, les structures juridiques et la charte de l'USJ³¹ de l'époque imposaient une collaboration aussi complète que possible entre les composantes de sa direction :

Les Jésuites sauront mesurer l'importance pour la Compagnie elle-même d'une telle collaboration avec les laïcs : ceux-ci seront toujours pour nous des interprètes naturels du monde moderne et nous fourniront ainsi constamment un secours efficace dans notre apostolat. [...] Il nous faut volontiers travailler avec les autres [...] nous sommes disposés à jouer un rôle de second plan, apportant notre temps et notre appui anonyme ; et nous sommes disposés à apprendre à servir de ceux-là même que nous cherchons à servir.³²

Les Jésuites promurent donc activement la collaboration avec les laïcs français, notamment en ce qui concernait le fonctionnement du collège de Beyrouth. La création d'un conseil d'administration

mixte (jésuites/laïcs) illustre clairement ce point.

Enfin, le supérieur religieux fut assigné la tâche d'encourager cette ouverture de façon à ce que les enseignants et le personnel administratif et auxiliaire, jésuites comme français, se concertent et échangent leur conception de l'enseignement, leurs expériences et tous les aspects de leur travail. En outre, les élèves, mais aussi les parents, les anciens élèves³³ et les bienfaiteurs—les allocations venant directement de Paris³⁴—contribuèrent tous, à titres divers, à la vie et au rayonnement de l'USJ.

Collaboration avec le Vatican

Une collaboration entre le Vatican et les missionnaires jésuites fut également mise en place lors de la création de l'USJ. Une fois la période de leur bannissement terminée, les Jésuites, dont le modèle pédagogique donne une place importante au développement spirituel et invite à faire de l'éducation une préparation à la vie et ultimement à la vie éternelle³⁵, acceptèrent les directives du Vatican et défendirent ses intérêts religieux. En « Syrie », la prise en main de l'éducation des Maronites par la Compagnie de Jésus répondit aux aspirations du Vatican, lesquelles consistaient principalement à continuer d'assurer la tutelle des chrétiens d'Orient. Dans le langage jésuite, les Compagnons de Jésus, pour réaliser le désir de l'Église universelle, se mirent à la disposition du « vicaire du Christ » (le pape), à qui ils proposèrent de les « envoyer » en mission³⁶.

La pédagogie de l'USJ reflète encore ce lien entre les Jésuites et le Vatican : l'USJ inculque à ses étudiants une attitude de loyauté et de service à l'égard de l'Église et associe la tradition de l'église romaine à celle des églises locales³⁷—dans ce cas, l'église maronite—en particulier dans le domaine de la formation morale et religieuse. L'USJ favorise ainsi des activités de type interdisciplinaire

encourageant la réflexion chrétienne. Elle s'est également efforcée de permettre à ses étudiants un accès aux questions de l'époque, aux nouveaux défis scientifiques, techniques et professionnels, de telle sorte que les élèves soient en mesure d'unir foi et modernité³⁸. L'étude de la tradition chrétienne par les Jésuites est donc inséparable d'un travail d'« inculturation » : fréquemment mentionné dans les documents officiels de l'Église et dans la réflexion théologico-pastorale, le terme « inculturation » désigne le processus par lequel la foi s'incarne dans les cultures en agissant sur elles et, réciproquement, en s'enrichissant à leur contact.

D'autre part, l'enseignement religieux fait partie des cours obligatoires. À ce titre, et comme tous les autres cours, il comporte un ensemble de règles et de contraintes académiques, mais ces dernières ne touchent pas à la démarche de la foi elle-même : l'enseignement jésuite ne présuppose pas la foi des élèves et ne la leur impose pas non plus ; il oblige, par contre, à rencontrer avec rigueur et honnêteté intellectuelle la question de Dieu et de Jésus-Christ. Du point de vue des Jésuites, le cours de religion contribue à assurer les conditions d'une liberté religieuse consciente³⁹.

Collaboration avec la hiérarchie maronite

Certes l'Université Saint-Joseph se devait de perpétuer le patrimoine culturel chrétien-maronite par l'intermédiaire des pères jésuites, mais elle s'était également donnée comme tâche prioritaire de secouer la sclérose intellectuelle communautaire et le culte inerte du passé en renouant avec l'esprit d'initiative, permettant ainsi aux diverses hiérarchies maronites d'accéder aux horizons socio-économiques de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. L'université catholique concevait sa mission comme étant la conjugaison de la foi, du travail et de la raison humaine, voire même l'établissement d'un contact entre les

principes de la foi et la rationalité scientifique évolutive.

Pour satisfaire cet objectif, les Jésuites aidèrent la hiérarchie maronite en lui facilitant l'accès aux professions nouvelles créées par le commerce régulier avec la France⁴⁰. Ils mirent également en pratique à l'USJ quelques principes pédagogiques, comme par exemple : des formations pensées en fonction des besoins concrets de la communauté maronite et de son environnement (en particulier dans les domaines de la médecine, de l'infirmerie et du droit⁴¹), la préparation à un processus d'apprentissage et d'adaptation continue aux circonstances et aux évolutions de la société « syrienne »⁴², et, dans l'esprit de solidarité de l'Évangile, des formations techniques accompagnées d'une formation à l'analyse critique, à la conscience politique et au sens du bien commun⁴³. Des bourses étaient aussi offertes aux étudiants maronites⁴⁴ (les subsides de l'USJ venaient de l'État français ou d'allocations en provenance de Rome⁴⁵).

Par conséquent, bien que mandatés directement par le Saint-Siège, les Jésuites n'essayèrent pas d'usurper le pouvoir des autorités locales—religieuses ou séculaires. Bien au contraire, ils favorisèrent le statut de la « bourgeoisie maronite »—qu'ils considéraient comme devant constituer l'élite de la société « syrienne »⁴⁶—et renoncèrent même au prosélytisme, bien que ce dernier représente l'une de leurs composantes philosophiques les plus marquantes.

La création de l'Université Saint-Joseph en 1875 représentait donc une réponse aux aspirations de la communauté maronite, de la France, du Vatican et des Jésuites. Néanmoins, cette mise en pratique d'un modèle pédagogique de compromis ne dura qu'un moment bien précis, à savoir durant la phase de l'édification de l'université, et non tout au long de son fonctionnement.

USJ : LA PÉRIODE DU MANDAT ET LA SITUATION ACTUELLE

L'Université Saint-Joseph eut une influence très profonde⁴⁷. Au départ, elle fut créée dans le but de répondre aux besoins de la « bourgeoisie » maronite, lui permettant l'accès à des fonctions dont elle était exclue jusque-là⁴⁸. Ceci était aussi une manière pour les Jésuites de contribuer à l'œuvre « civilisatrice » de la colonisation française⁴⁹. Cependant, à la fin de la première guerre mondiale, des aspirations nationales apparurent et la Faculté orientale de l'USJ—dont les enseignants les plus célèbres étaient les professeurs Lammens, Cheikho et Ronzevalle⁵⁰—joua un rôle prépondérant dans le développement des deux mouvements nationaux séparés—le mouvement syrien et le mouvement libanais⁵¹—en évoquant, en 1920, l'idée de la création du « Grand Liban »⁵². Des individus cultivés provenant des classes moyennes furent alors appelés à prendre la tête de la nouvelle nation⁵³. Ce n'est donc pas un hasard si le Liban fut gouverné à différentes époques par un ancien étudiant de l'USJ, ou si la plupart des présidents du Conseil, ainsi que la majorité des ministres et des hauts fonctionnaires, en furent issus⁵⁴. Les diplômés de l'USJ prirent ainsi une place essentielle au sein de ceux qui secondèrent les dirigeants du mandat français de cette période⁵⁵, ce qui explique pourquoi l'enseignement de l'USJ se focalisa principalement sur la formation : afin de permettre la création de structures nationales et de classes dirigeantes libanaises.

Les bouleversements politiques, économiques et sociaux résultants de la première guerre mondiale changèrent diamétralement l'influence des différentes composantes (les Jésuites, le Vatican, la France et la communauté maronite). Puis, à partir de la mise en place en septembre 1920 de l'État libanais, dans le cadre du mandat exercé par la France, l'USJ joua le rôle d'une université plus nationale et

moins communautaire. En effet, dès cette année là, la communauté maronite, qui était passée du stade de puissance de tutelle communautaire tolérée par la Sublime Porte à celui de puissance de tutelle de l'ensemble de la « Grande Syrie » mandatée par la Société des Nations, ne pouvait plus être considérée comme le fer de lance de la France. Durant cette période du mandat français, les enseignements—français et jésuites—furent davantage orientés vers la formation de cadres capables de faire fonctionner l'administration de l'État.

Après la seconde guerre mondiale, l'USJ renforça sa fonction d'université privée libanaise et devint partie prenante de cette communauté. Ceci se traduisit par l'élaboration de nouveaux statuts. Ses diplômés étaient dorénavant reconnus par l'État libanais, ainsi que par les universités françaises et arabes.

Durant la première guerre du Liban (1982), l'USJ fut bombardée et détruite à plusieurs reprises. Sept Jésuites trouvèrent la mort durant cette période. En septembre 1987, à Saïda, le vice-recteur de l'université, le français André Masse fut assassiné.

Dans les années 1990, l'USJ prit en compte la complexité de l'identité libanaise et reconnut sa particularité en tant que mosaïque d'ethnies, du fait d'une part de son appartenance géographique, culturelle et politique au monde arabe, et d'autre part de son lien originel au Vatican, à travers les Jésuites, ainsi qu'à la culture apportée par la France.

Actuellement, l'Université Saint-Joseph continue de contribuer à la construction d'un Liban multiculturel et communautaire où Libanais de toutes origines se côtoient. Son recteur, de part ses statuts, reste un Jésuite (même si l'USJ acquit son autonomie de la Compagnie de Jésus) et l'université garde son caractère spécifique « chrétien » malgré les difficultés politiques de la région, où les influences politiques extérieures ainsi que les idéologies religieuses fanatiques sévissent. D'autre part, la France, dont

l'attachement historique au Liban reste constant et vivace, y entretient son influence en intervenant activement dans tous les domaines, comme les événements lors de « la deuxième guerre du Liban » (juillet-août 2006) le démontrèrent. L'USJ est ainsi devenu le référent de la francophonie dans le monde arabe.

**Rafaël Herzstein est docteur en Histoire du Moyen-Orient de l'université de Haïfa et spécialiste de la politique coloniale française au Moyen-Orient. Il enseigne l'histoire du Moyen-Orient à l'Open University of Israël et est maître de conférences dans différentes universités israéliennes. Il est l'auteur de différents articles en anglais et en français se rapportant à l'histoire du Levant, publiés entre autre dans les revues telles que : Oriente Moderno, Mémoire Spiritaine et Middle Eastern Studies. Il prépare actuellement la publication de son livre, intitulé : Université Saint-Joseph de Beyrouth : Fondation et Fonctionnement de 1875 à 1914.*

NOTES

¹ Le nom de « Syrie » changea et évolua selon les époques et le contexte historique. Dans cet article, le terme « Syrie » comprend la Syrie et le Liban de nos jours. Le terme « Liban » n'apparut que plus tard.

² Sur le sujet de la population au Mont Liban, voir les chiffres de 1845, estimés par Bourée, Guys, Chidyâq, l'anonyme consulaire et Laurent, cités dans : Dominique Chevallier, *La Société du Mont Liban à l'époque de la Révolution industrielle en Europe*, Geuthner, Paris, 1971, p. 51.

³ Pour plus de renseignements sur la formation du clergé autochtone au séminaire de Ghazir, voir, AJV, carton RPO85 : « Ghazir », différentes lettres.

⁴ Gérard Levenq, SJ, *La Nouvelle Mission de la Compagnie de Jésus au Liban et en Syrie, 1831*, Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1925, p. 10.

⁵ « La Mission de Syrie », *Lettres de Fourvière*, série 3, no. 9, Imprimerie L. Bascou, Lyon, 1936, pp. 77-78.

⁶ Le collège de Ghazir est situé au nord-est de Beyrouth, dans le Keserwan sur le Mont Liban.

⁷ Dans Archivum Romanum Scietatis Iesu (ARSI), carton 1005, 1869-1890, voir : Mission Syria, Farde Syria 1005-I (lettre no. 35 du père Monnot datant de 1875), Farde Syria 1005-VI (différentes lettres sur le passage de Ghazir à Beyrouth), Farde Syria 1005-XII (différentes lettres sur le passage de Ghazir à Beyrouth). Archivum Sacrae Congregationis de Propaganda Fide (APF), carton 2, 1874-1880, *Scrittura Riferite nei Congressi Siria* (lettre intitulée : « Aperçu du R.P. Monnot, Supérieur général de la Mission »). AJV, carton RPO21, « Histoire et présentation de la Mission de Syrie », chemise 1 : « Documents anciens », no. 11 : « Missions des Jésuites en Syrie, vue d'ensemble des œuvres entre 1875 et 1880 ».

⁸ « La Mission de Syrie », p. 101 ; voir aussi AJV, carton RPO8, dossier : « Rapport de Billotet, Rousseau et Bonacina sur les événements de 1860 » ; et AJV, carton RPO27, dossier : « Jalabert Louis, S. J., Centenaire de la Mission de Syrie. »

⁹ Pour plus de détails sur l'activité des missionnaires protestants dans la région, voir entre autre : Adnan Abu-Ghazleh, *American Missions in Syria. A Study of American Missionary Contribution to Arab Nationalism in 19th Century Syria* [*Les Missions américaines en Syrie. Une Étude de la contribution missionnaire américaine au nationalisme arabe dans la Syrie du 19^{ème} siècle*], Vermont, 1990 ; Abd al-Latif Tibawi, *American Interests in Syria: 1800-1901* [*Les Intérêts américains en Syrie : 1800-1901*], Oxford, 1966 ; Fruma

Schreier-Zachs, *From Communal to Territorial Identity: The Emergence of the Concept of « Syria », 1831-1881* [D'une Identité communautaire à une identité territoriale : l'émergence du concept de « Syrie », 1831-1881], thèse de doctorat en Philosophie, Université de Haïfa, 1997.

¹⁰ Diego Laynez, cité dans : Jean Lacouture, *Jésuites. Une multibiographie*, tome 2 : « Les Revenants », p. 285.

¹¹ Institutum Societatis Jesu, *Bullarium*, pp. 332-333.

¹² Cf. supra.

¹³ Cf. supra, p. 334.

¹⁴ François Charmot, SJ, *La Pédagogie des Jésuites. Ses principes - Son actualité*, Paris, Éditions SPES, 1951, p. 22.

¹⁵ Institutum Societatis Jesu, *op. cit.*, p. 335.

¹⁶ Pour plus de détails sur la méthode éducative de la Compagnie voir : John W. Donohue, SJ, *Jesuit Education. An Essay on the Foundations of its Idea* [L'Éducation jésuite. Essai sur les fondations de sa conception], New York, Fordham University Press, 1963 ; John W. Padberg, *Colleges & Controversy* [Collèges et controverses], Harvard University Press, 1969.

¹⁷ Charmot, SJ, *op. cit.*, p. 492.

¹⁸ Cf. supra, p. 243.

¹⁹ Cf. supra, p. 245.

²⁰ Cf. supra.

²¹ Cf. supra, p. 498.

²² Père G-M. Pachtler, SJ, *Ratio Studiorum et Institutiones Scholasticae Societatis Jesu per Germaniam Olim Vigentes Collectae, Concinnatae, Dilucidatae*, A. Hoffmann, Berlin, 1887, tome IV, p. 2.

²³ Charmot, SJ, *op. cit.*, p. 494.

²⁴ Cf. supra, p. 285.

²⁵ Cf. supra, p. 500.

²⁶ Voir l'avant propos (de 1506 à 1542) dans : Père Fabri, *Memorial*, Éditions M. Bouix, Gautier-Villars, 1874, p. 5.

²⁷ Pour plus de détails, voir : Rafael Herzstein, « Université Saint-Joseph de Beyrouth : fondation et fonctionnement de

1875 à 1914 », thèse de doctorat, Université de Haïfa, 2002, pp. 185-212.

²⁸ Pour plus de détails, voir : Gabriel Compayre, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le 16^{ème} siècle*, vol. 1 et 2, L. Hachette, Paris, 1904.

²⁹ *Les Caractéristiques de l'éducation jésuite*, LV, Bruxelles, 1912, p. 130.

³⁰ Pour plus de détails sur le personnel enseignant voir : Herzstein, *op. cit.*, pp. 164-184.

³¹ USJ de Beyrouth, *Charte et statuts de l'Université (Historique, Charte et Statut Général)*, textes mis à jour au 1^{er} octobre 1982.

³² Cf. supra.

³³ Dans ACG Beyrouth, voir : carton A232, 1912, dossier 3/3 : « FFM », 1912 ; carton A337, 1882-1914, dossier : « FFM », 1883, 1886 et 1888 ; carton A342, 1889-1914, dossier : « Nomination des professeurs, Ambassade Constantinople » ; carton E706, 1886-1890, dossier : « Nomination des professeurs, FFM » ; carton E707, 1890-1895, dossier : « Fonctionnement de l'USJ ».

³⁴ Dans ACG Beyrouth, voir : carton A137, 1885-86, dossier : « Traitements des professeurs » ; carton A235, 1913 ; carton A238, 1913 ; carton A293, 1903-04 ; carton A303, 1908-1909 ; carton A337, 1882-1914.

³⁵ Pour plus de détails sur le sujet des origines de l'éducation jésuite, voir : J.B. Herman, SJ, *La pédagogie des Jésuites au 16^{ème} siècle*, recueil de travaux, Louvain, 1914, pp. 52, 54, 161 ; François de Dainville, SJ, *La naissance de l'humanisme moderne*, Beauchesne, Paris, 1940, pp. 250 ; Pedro Leturia, SJ, « Perché la Compagnia di Gesu divenne un Ordine insegnante », *Gregorianum*, vol. 21, 1940, pp. 350-382.

³⁶ Charmot, SJ, *op. cit.*, p. 20.

³⁷ Pour plus de détails sur le sujet du respect des églises locales dans la tradition de la pédagogie jésuite voir : Lacouture, *op. cit.*, pp. 288-289.

³⁸ Pour plus de détails sur le sujet de l'union de la foi et de la modernité, voir : Edmond Paris, *Histoire secrète des Jésuites*, Éditions IPB, Paris, 1970, p. 102.

³⁹ Donohue, SJ, *op. cit.*, pp. 117-213.

⁴⁰ Pour plus de détails sur le sujet de l'accès aux nouvelles professions par la communauté maronite voir : Herzstein, *op. cit.*, pp. 150-163.

⁴¹ Pour plus de détails sur l'importance de la formation des médecins et avocats pour la communauté maronite voir : Herzstein, *op. cit.*

⁴² Pour plus de détails sur le sujet des principes de l'éducation jésuite, voir : Robert Schwickerath, SJ, *Jesuit Education: Its History and Principles [L'Éducation jésuite : son histoire et ses principes]*, Herder, Saint Louis, 1903 ; George E. Ganss, SJ, *Saint Ignatius' Idea of a Jesuit University [L'Université jésuite selon Saint Ignace]*, The Marquette University Press, Milwaukee, 1956, p. 115.

⁴³ Franciscus Suarez, SJ. *Tractatus de Religione Societatis Iesu*, Greuze, Bruxelles, 1857, vol. 4, pp. 288-289.

⁴⁴ Dans ACG Beyrouth, voir : carton A121, 1879-1880, dossier : « Boursiers » ; carton A125, 1884 ; carton A128, 1882 ; carton A129, 1882-1883 ; carton A139, 1886 ; carton A145, 1888 ; carton A147, 1889 ; carton A162/C, 1896 ; carton A172, 1899 ; carton A180, 1902 ; carton A366, 1910-1914.

⁴⁵ Dans ACG Beyrouth, voir : carton: A172, 1899, dossier : « Allocations aux établissements religieux » ; carton A175, 1900 ; carton A177, 1901 ; carton A184, 1902 ; carton A198, 1905 ; carton: A199, 1906 ; carton A201, 1906 ; carton A207, 1906 ; carton A232, 1907 ; carton A235, 1913 ; carton A260, 1914 ; carton A293, 1903-1904 ; carton A303, 1908-1909. Dans ARSI : carton 1005, 1869-1890, Mission Syria, Farde Syria 1005-I (lettre no. 13), Farde Syria 1005-VI (lettre no. 31) ; carton 1006, 1890-1901, Mission Syria, Farde Syria 1006-II (lettre no. 13) ; carton 1007, 1901-1918, Mission Syria,

Farde Syria 1007-I (lettres numéro 17,18), Farde Syria 1007-VI (lettre no. 21). Dans Archivo Segreto Vaticano (ASV), voir : carton 198, 1830-1899, « Relazioni e Corrispondenza della Delegazione Apostolica con i Padri Gesuiti » (lettres : « Quittances de 1876 et 1878 pour l'USJ » et « Reçu d'argent de la Délégation apostolique 1883, 1888 ») ; carton 199, 1900-1913, lettre : « Possibilité de demander de l'argent à la *Propaganda Fide* pour le collège de Beyrouth », 1900 ; carton 221, 1856-1930, « Écoles de l'Orient. Propagation de la Foi : Congrégation de Lyon (1896-1905) » (lettres : « Allocations aux différents rites unis du Liban. Œuvre de la Propagande de la Foi en faveur des missions étrangères des deux mondes, Conseils Centraux de Lyon et de Paris » et « Différents reçus d'allocations ». APF, carton 2, 1874-1880, « Scrittura Riferite nei Congressi Siria » (« Différentes lettres de Lyon qui s'adressent à la *Propaganda Fide* de 1874 à 1880 demandant de verser des soldes pour les œuvres d'Orient en Syrie »).

⁴⁶ Sur le principe d'élitisme, voir : Charmot, SJ, *op. cit.*, p. 493. (« Tout professeur prêtre dans la Compagnie est donc préparé par une culture humaine très étendue à élever une élite. »)

⁴⁷ Voir les chiffres trouvés dans les *Archives jésuites de Vanves*, les *Lettres de Fourvière* et *Les Missions catholiques*, notes numéros 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

⁴⁸ « Feuilleton. L'Université Saint-Joseph à Beyrouth », *Les Missions catholiques* (Bulletin hebdomadaire illustré de l'œuvre de la propagation de la foi), Lyon, Paris, Bruxelles, janvier-décembre 1876, tome 8, pp. 506-507.

⁴⁹ Pour plus de renseignements sur les différentes facultés de l'USJ, qui ont ouvert la communauté maronite à de nouveaux débouchés professionnels, voir : Herzstein, *op. cit.*, pp. 150-163.

⁵⁰ Pour plus de renseignements sur la biographie de ces professeurs voir, Herzstein, *op. cit.*, pp. 177- 179.

⁵¹ Voir : Henri Lammens, *La Syrie, précis historique*, vol. 1 et 2, Beyrouth, 1921 ; Henri Lammens, *La Syrie et son importance géographique*, Louvain, 1904.

⁵² Asher Kaufman, « Phoenicianism: The Formation of an Identity in Lebanon in 1920 » [« Phénicianisme : la formation d'une identité au Liban en 1920 »], *Middle Eastern Studies*, vol. 37, no. 1, janvier 2001, pp. 173-194.

⁵³ Kaufman écrit sur ce sujet : « When Greater Lebanon was established in 1920, the first functionaries of the Lebanese State were chosen primarily among the Saint Joseph graduates. Thus, a strong link was established between the Jesuits of Saint Joseph and the new Lebanese State » [« Quand le 'Grand Liban' fut établi en 1920, les premiers fonctionnaires de l'État libanais furent choisis principalement au sein des diplômés de Saint Joseph. Ainsi, un lien fort se créa entre les Jésuites de Saint Joseph et le nouvel État libanais »] (Kaufman, *op. cit.*, p. 177). Sur les relations entre l'Université Saint-Joseph et l'État, voir : David A. Kerr, *The Temporal Authority of the Maronite Patriarchate [L'Autorité temporelle du patriarcat maronite]*, thèse de doctorat, St. Anthony's College, Oxford, 1973, p. 151 ; Iskandar al-Riyashi, *Ru'asa' Lubnan Kama 'Araftuhum*, Beyrouth, 1961, p. 15.

⁵⁴ Voir la liste des diplômés de l'USJ qui occupèrent des postes importants dans la fonction publique : Herzstein, *op. cit.*, pp. 323-327.

⁵⁵ Pour plus de renseignements sur la politique « coloniale » française, qui prépara le terrain à la domination de la région voir : Herzstein, *op. cit.*, pp. 112-138.